

Conditions générales complètes :

1. Cette Offre promotionnelle s'adresse aux personnes âgées de plus de 18 ans résidant en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Elle exclut les employés de l'Organisateur, les agents, les distributeurs ou les entreprises affiliées de l'Organisateur ainsi que leur famille immédiate (définis comme les parents, les enfants, les frères et sœurs, compagne ou compagnon, époux ou épouse, et toute autre personne vivant dans le même foyer), et toute personne professionnellement liée à cette Offre promotionnelle.
2. Un achat est nécessaire. **Veillez conserver le ticket de caisse détaillé qui mentionne la date et l'heure de l'achat qui doit avoir été effectué avant la participation, mais pendant la Période promotionnelle correspondante, car il pourra être demandé à tout moment aux Gagnants de les présenter pour validation afin de recevoir leur Cadeau.** Un accès à Internet, un smartphone avec appareil photo (l'appareil photo est uniquement requis pour l'option de participation par scan de QR code, voir clause 6 pour plus de détails), un compte Kellogg's et une adresse e-mail valide sont nécessaires.
3. Veuillez noter que, même si nous vous invitons à participer et à profiter de cette Offre, nous encourageons une consommation responsable de nos produits. N'ACHETEZ PAS plus de produits que vous ne pouvez raisonnablement consommer et ne consommez pas dans l'unique but de participer à cette Offre.
4. **Période promotionnelle principale :** L'Offre promotionnelle commence le 1^{er} juillet 2026 à 00 h 01 CEST et se termine le 30 septembre 2026 à 23 h 59 CEST inclus. Elle se compose de deux (2) sous-périodes promotionnelles (« Sous-périodes promotionnelles ») comme indiqué ci-dessous. Les participations sont recevables tous les jours entre 00 h 00 et 23 h 59 pendant toute la durée de la Période promotionnelle principale.

Sous-période promotionnelle	Heure et date de début	Heure et date de fin
1	00 h 01 CEST le 01/07/26	23 h 59 CEST le 15/08/26
2	00 h 01 CEST le 16/08/26	23 h 59 CEST le 30/09/26

5. **Période promotionnelle étendue :** À l'issue de la Période promotionnelle principale, les participations reçues entre le 1^{er} octobre 2026 à partir de 00 h 01 CEST et le 31 octobre 2026 jusqu'à 23 h 59 CET compris seront prises en compte dans la Période promotionnelle étendue.
6. **Pour jouer,** les participants doivent :
 - a. Acheter une boîte de Pringles ;
 - b. Scanner le QR code figurant sur la boîte à l'aide d'un smartphone ou aller sur pringles.com et accéder à l'offre estivale Pringles dans Poptopia ;
 - c. Créer un compte ou se connecter à un compte Poptopia ;
 - d. Cliquer sur « Jouer » ; et
 - e. Réussir le défi le plus rapidement possible.
7. **Autres conditions de participation :**

- a. Il est possible que les smartphones avec un système d'exploitation antérieur à iOS 14 ou à Android 9 ainsi que les modèles d'iPhone antérieurs à l'iPhone 8 ne permettent pas une exécution optimale du jeu, ce qui est susceptible d'avoir un impact sur le temps réalisé par le participant pour relever le défi.
 - b. Le défi ne peut être lancé que sur la version mobile 17.1 de Safari ou une version ultérieure, la version 23 de Samsung Internet ou une version ultérieure, ou la version 119 de Google Chrome ou une version ultérieure. Toutes les applications doivent pouvoir exécuter JavaScript pour lancer le défi.
8. Chaque participation doit être accompagnée d'un nouveau ticket de caisse prouvant l'achat durant la période promotionnelle et indiquant une date et une heure antérieures à celles de la participation.
9. Une (1) participation maximum par personne et par jour durant toute la durée de l'Offre. Un (1) Cadeau maximum par personne pendant la Période promotionnelle principale et la Période promotionnelle étendue.
10. Les Gagnants doivent conserver le ticket de caisse indiquant une date et une heure d'achat durant la Période promotionnelle et antérieures à celles de la participation. Ces éléments peuvent être exigés à tout moment à des fins de validation et pour permettre aux Gagnants de recevoir leur Cadeau. Si la preuve d'achat correspondant à chaque participation ne peut être fournie, le participant ne pourra plus prendre part à l'Offre promotionnelle et toute nouvelle participation de sa part sera annulée.
11. **Cadeaux pendant la Période promotionnelle principale :** deux (2) Cadeaux sont mis en jeu, soit un (1) par Sous-période promotionnelle. Chaque Cadeau est composé de 1 voyage VIP à Ibiza pour deux personnes d'une valeur d'environ 4 000 € comprenant :
 - a. Des vols aller-retour en classe économie au départ d'un aéroport international proche du Gagnant vers Ibiza, en Espagne, sous réserve de disponibilité ;
 - b. Les transferts aller-retour à l'aéroport d'Ibiza ;
 - c. 3 nuits d'hôtel 5 étoiles dans une chambre twin ou double à Ibiza, avec petit déjeuner ; et
 - d. L'une des 5 expériences estivales à Ibiza suivantes au choix, pour le Gagnant et son invité :
 - i. Une soirée festive comprenant deux (2) entrées à l'Ushuaïa, restauration incluse (des conditions et restrictions s'appliquent).
 - ii. Une journée complète en beach club à l'Ushuaïa Beach Club Ibiza, O Beach Ibiza, Nikki Beach Ibiza ou Coco Beach Ibiza, comprenant des transats réservés, des serviettes, un parasol ainsi qu'un forfait restauration et boissons.
 - iii. Une aventure comprenant une excursion en kayak avec snorkeling et exploration de grottes, une sortie en quad ainsi qu'une séance de parachute ascensionnel.
 - iv. Une expérience culinaire comprenant un dîner au coucher du soleil au Café Mambo, boissons incluses, ainsi qu'un atelier de préparation de tapas et de paella.

- v. Une location de bateau privé (motorisé, voilier ou catamaran, selon disponibilité) comprenant la possibilité de faire du snorkeling, du paddle et de l'exploration de grottes.

12. Cadeaux pendant la Période promotionnelle étendue : Il y a un (1) Cadeau à gagner pendant la Période promotionnelle étendue. Le Cadeau est composé de 1 voyage VIP à Ibiza pour deux personnes d'une valeur d'environ 4 000 € comprenant :

- a. Des vols aller-retour en classe économie au départ d'un aéroport international proche du Gagnant vers Ibiza, en Espagne, sous réserve de disponibilité ;
- b. Les transferts aller-retour à l'aéroport d'Ibiza ;
- c. 3 nuits d'hôtel 5 étoiles dans une chambre twin ou double à Ibiza, avec petit déjeuner ; et
- d. L'une des 5 expériences estivales à Ibiza suivantes au choix, pour le Gagnant et son invité :
 - i. Une soirée festive comprenant deux (2) entrées à l'Ushuaïa, restauration incluse (des conditions et restrictions s'appliquent).
 - ii. Une journée complète en beach club à l'Ushuaïa Beach Club Ibiza, O Beach Ibiza, Nikki Beach Ibiza ou Coco Beach Ibiza, comprenant des transats réservés, des serviettes, un parasol ainsi qu'un forfait restauration et boissons.
 - iii. Une aventure comprenant une excursion en kayak avec snorkeling et exploration de grottes, une sortie en quad ainsi qu'une séance de parachute ascensionnel.
 - iv. Une expérience culinaire comprenant un dîner au coucher du soleil au Café Mambo, boissons incluses, ainsi qu'un atelier de préparation de tapas et de paella.
 - v. Une location de bateau privé (motorisé, voilier ou catamaran, selon disponibilité) comprenant la possibilité de faire du snorkeling, du paddle et de l'exploration de grottes.

13. Informations complémentaires sur les Cadeaux :

- a. La remise des Cadeaux sera gérée par Cloud Nine Incentives (« agence responsable de l'attribution des cadeaux »).
- b. Chaque Cadeau est valable pour le Gagnant et 1 invité.
- c. Pour la soirée festive et la journée complète en beach club : l'invité du Gagnant doit être âgé d'au moins 18 ans.
- d. Pour l'expérience aventure, l'expérience culinaire et la location de bateau privé : l'invité du Gagnant peut être âgé de moins de 18 ans. Tout invité âgé de moins de 18 ans doit être accompagné d'un adulte responsable et avoir obtenu le consentement de son parent ou tuteur légal.
- e. En raison de la nature du Cadeau, la valeur indiquée est approximative et sujette à des modifications en fonction des fluctuations du marché et des dates d'attribution du Cadeau.
- f. Le Gagnant ne recevra ni compensation financière ni toute autre forme de dédommagement si le coût réel du Cadeau est inférieur à l'estimation mentionnée dans les présentes Conditions générales.

- g. Des vols aller-retour seront fournis au départ d'un aéroport international proche du domicile du Gagnant, avec une liaison directe vers Ibiza. Le choix de l'aéroport international du vol de départ est soumis à la discrétion de l'Organisateur et de son agence responsable de l'attribution des cadeaux.
- h. Les transferts vers et depuis l'aéroport dans le pays d'origine du Gagnant ne sont pas inclus.
- i. L'hébergement à l'hôtel comprend deux (2) adultes partageant une chambre twin ou double pendant trois (3) nuits à Ibiza, en Espagne. L'hôtel sera sélectionné par l'agence responsable de l'attribution des cadeaux, à sa seule discrétion.
- j. Le voyage doit être réservé et effectué avant le 31 octobre 2027, sous réserve de disponibilité. Le Gagnant devra communiquer à l'agence responsable de l'attribution des cadeaux trois dates de voyage préférentielles sur trois mois distincts, avec un préavis d'au moins 6 semaines avant la date de séjour souhaitée. Les séjours ne peuvent pas être réservés aux dates suivantes : Saint-Valentin, Noël, Saint-Sylvestre, Pâques, vacances scolaires et jours fériés en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.
- k. Les frais de déplacement, y compris les frais liés aux transports en commun, au carburant ou au stationnement, vers et depuis le domicile et l'aéroport de départ, ne font pas partie du Cadeau et relèvent de la responsabilité du Gagnant et de son invité. À toutes fins utiles, le Cadeau n'inclut pas les transferts terrestres locaux, la nourriture, les boissons, les frais annexes d'hôtel, les excursions, les attractions, les soins, les visas, les souvenirs, les pourboires, les frais de stationnement, ni aucuns autres frais à caractère personnel non expressément mentionnés dans les présentes Conditions générales. Ni l'Organisateur ni aucun prestataire intervenant dans la fourniture du Cadeau (y compris l'agence responsable de l'attribution des cadeaux) ne saurait être tenu responsable de tels frais. Les transports aller-retour entre le domicile du Gagnant et l'aéroport de départ ne sont pas inclus.
- l. Des conditions relatives aux expériences spécifiques peuvent s'appliquer et seront communiquées lors de la réservation auprès de l'agence responsable de l'attribution des cadeaux.
- m. Certaines expériences optionnelles peuvent nécessiter un niveau de santé ou de condition physique particulier. Les Gagnants doivent s'assurer d'être en mesure de satisfaire aux exigences requises avant de confirmer l'expérience choisie.
- n. Les activités peuvent varier en fonction de la disponibilité des places et des conditions météo.
- o. Pour la journée en beach club et l'expérience culinaire, le Gagnant doit informer l'agence responsable de l'attribution des cadeaux de tout régime alimentaire particulier ou allergie au moins 3 semaines avant le départ.
- p. Pour l'expérience aventure, les activités peuvent être réparties sur plusieurs jours au cours du séjour.
- q. Toutes les taxes et suppléments liés aux vols internationaux ainsi qu'un bagage en soute par personne sont inclus.
- r. L'organisation du Cadeau sera gérée par e-mail entre l'agence responsable de l'attribution des cadeaux et le Gagnant. L'agence responsable de l'attribution des cadeaux fera tous les efforts possibles pour communiquer au Gagnant les détails de son cadeau dans les meilleurs délais. L'Organisateur et l'agence responsable de

l'attribution des cadeaux auront le dernier mot sur tous les éléments et les aspects de l'organisation du Cadeau. Une fois les détails du Cadeau confirmés, notamment les dates et le lieu, ils ne pourront être modifiés par le Gagnant.

- s. Il est de la responsabilité du Gagnant et de son invité de souscrire toutes les assurances nécessaires à leurs frais (y compris, mais sans s'y limiter, les assurances médicale et de voyage, contre le vol, la perte et les dommages) qui peuvent être exigées ou qu'il serait prudent de souscrire.
- t. Tous les éléments du Cadeau sont sous réserve de disponibilité. L'Organisateur se réserve le droit de remplacer tout élément du Cadeau par un autre cadeau de valeur égale ou supérieure si le Cadeau d'origine n'est pas disponible.
- u. Une fois que les billets ont été remis, ils ne sont valides que pour les vols, les dates et les horaires spécifiés. Il n'y a aucune alternative disponible. Les changements de nom pour les vols déjà confirmés ne sont pas autorisés.
- v. Le Gagnant et son invité doivent respecter les conditions de transport publiées par la compagnie aérienne et se soumettre à celles-ci.
- w. Le Gagnant ne pourra prétendre à aucune compensation et ne pourra déposer aucune réclamation légitime à l'encontre des organisateurs, de l'agence responsable de l'attribution des cadeaux ou de l'Organisateur si le voyage ou tout autre événement compris dans le Cadeau est retardé, différé, reprogrammé ou annulé.
- x. L'accès aux salons des aéroports et les surclassements ne sont pas autorisés. Les vols ne peuvent pas être combinés à un programme de fidélité ou toute autre réduction, bon(s) de réduction ou bon(s) d'achat, promotion(s) ou offre(s) spéciale(s). Les vols ne peuvent pas donner droit à des points fidélité dans le cadre d'un programme grand voyageur.
- y. Les places dans l'avion sont sous réserve de disponibilité.
- z. Le Gagnant et son invité devront être en possession d'un passeport ayant une validité d'au moins 6 mois à partir de la date du voyage. Les éventuels visas nécessaires sont de la responsabilité du Gagnant et de son invité. Aucun autre billet, aucune compensation et aucun autre cadeau ne seront remis au Gagnant dans l'éventualité où celui-ci et son invité ne seraient pas en mesure de voyager en raison d'un problème de visa ou d'autres circonstances personnelles.
- aa. Le Gagnant et son invité doivent voyager ensemble pendant toute la durée du voyage, aux mêmes dates et aux mêmes horaires, faire le même séjour et partager la même chambre dans les hôtels fournis. Le Gagnant renonce à l'intégralité du Cadeau s'il ne se présente pas à la réservation prévue, et l'Organisateur et tous les fournisseurs de toute partie du Cadeau n'auront aucune autre obligation à l'égard du Gagnant.
- bb. Tous les éléments du Cadeau doivent être considérés comme des parties du même voyage.
- cc. Le Gagnant est responsable de son comportement et du comportement de son invité dans le cadre de l'utilisation du Cadeau. L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'exclure le Gagnant et/ou son invité de toute participation à quelque aspect que ce soit du Cadeau si l'une ou l'autre de ces personnes : (i) ne respecte pas les instructions de l'Organisateur ou de toute société associée au lot ; (ii) adopte un comportement dangereux pour elle-même ou pour le public ; ou (iii) se

- comporte, de l'avis de l'Organisateur, de manière antisociale ou de nature à causer une perturbation ou une nuisance pour autrui. Tout manquement à ces Conditions générales peut occasionner un retrait du Cadeau (en totalité ou en partie).
- dd. Le Gagnant est seul responsable de tous les frais supplémentaires engagés à l'hôtel durant son séjour, incluant, sans s'y limiter, les repas, les boissons, le service en chambre, les nuitées supplémentaires et les services annexes, ainsi que les taxes y afférentes.
- ee. Une carte bancaire valide sera requise lors de l'enregistrement à l'hôtel et servira de garantie pour tous frais annexes tels que les appels ou services en chambre.
- ff. L'Organisateur prendra en charge le coût d'une chambre standard et les taxes associées.
- gg. Si le Gagnant choisit de ne pas utiliser ou n'est pas en mesure d'utiliser une partie du Cadeau, le Gagnant renonce à cette partie du Cadeau.
- hh. Le Cadeau sera annulé si :
- i. le Gagnant ou son invité n'a pas réuni tous les documents nécessaires au voyage à la date spécifiée par l'Organisateur ;
 - ii. le Gagnant ou son invité rencontre des complications liées à l'immigration l'empêchant d'entrer sur le territoire, d'en sortir ou de voyager durant la période du Cadeau ; ou
 - iii. Le Gagnant ou son invité a des problèmes de santé, juridiques ou d'une autre nature qui l'empêchent d'accepter le Cadeau et de participer.
- ii. Il relève de la responsabilité du Gagnant de fournir des coordonnées exactes et à jour au moment de sa participation et/ou de confirmer l'acceptation du Cadeau pour que le Cadeau soit livré. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable dans le cas où un Gagnant aurait fourni des informations inexactes affectant l'acceptation du Cadeau ou sa remise.
- jj. Il est de la responsabilité du Gagnant et de son invité de consulter les éventuels avis de voyage émis par un gouvernement, afin de déterminer s'ils souhaitent accepter le risque de voyager vers la destination. L'Organisateur n'est pas responsable de toute perte ou de tout dommage subi par le Gagnant ou par son invité lorsque ceux-ci ne suivent pas les conseils de voyage publiés par le gouvernement. Le Gagnant et son invité sont tenus de respecter et recueillir toutes les informations concernant les vaccins recommandés, d'obtenir le(s) vaccin(s) et de se conformer aux réglementations sanitaires requises par le pays de destination du Cadeau.
- kk. Le Gagnant doit informer l'Organisateur de tout besoin d'accès en fauteuil roulant ou de tout autre besoin d'accessibilité similaire.

14. **Sélection des Gagnants lors de la Période promotionnelle principale :** Le participant qui aura réussi le défi le plus rapidement lors de chaque Sous-période promotionnelle sera désigné gagnant provisoire (« Gagnant provisoire »).
15. **Sélection des Gagnants lors de la Période promotionnelle étendue :** Le participant qui aura réussi le défi le plus rapidement pendant la Période promotionnelle étendue sera désigné gagnant provisoire final (« Gagnant provisoire final »).

16. Dans l'éventualité où deux participants ou plus seraient ex æquo après avoir enregistré des temps identiques, pendant la Période promotionnelle principale ou après la Période promotionnelle étendue, ces participants seront contactés pour répondre à la question suivante : quelle est ta saveur de Pringles préférée, et pourquoi ?
17. Les participations reçues sur la base de la clause 16 ci-dessus seront jugées par un tiers indépendant sur :
- L'originalité (note sur 10) ;
 - La créativité (note sur 10) et
 - L'humour (note sur 10).
18. **Notification des Gagnants :**
- Période promotionnelle principale :** Chaque Gagnant provisoire (déterminé sur la base du temps le plus rapide pendant la Sous-période promotionnelle au cours de laquelle il a participé, ou à l'issue de la réponse à la question de la clause 16) sera contacté par e-mail à l'adresse e-mail enregistrée dans son compte Kellogg's dans les 28 jours suivant la fin de la Sous-période promotionnelle concernée, ou après avoir répondu à la question de la clause 16, et il pourra lui être demandé de présenter une pièce d'identité et une preuve d'éligibilité. Si un Gagnant provisoire ne répond pas à l'e-mail initial dans un délai de 14 jours ou est disqualifié pour non-respect des présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit de remettre le Cadeau au participant n'ayant pas gagné pendant la période promotionnelle principale.
 - Période promotionnelle étendue :** Le Gagnant provisoire final (déterminé sur la base du temps le plus rapide pendant la Période promotionnelle étendue, ou à l'issue de la réponse à la question de la clause 16) sera informé par e-mail à l'adresse e-mail enregistrée dans son compte Kellogg's dans un délai de 28 jours à compter de la fin de la Période promotionnelle étendue. Il pourra lui être demandé de présenter une pièce d'identité et une preuve d'éligibilité. Si le Gagnant provisoire final ne répond pas au courriel initial dans un délai de 14 jours ou est disqualifié pour non-respect des présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit de remettre le Cadeau au participant ayant réalisé le meilleur temps suivant lors de la Période promotionnelle étendue.
19. À l'issue de la Période promotionnelle étendue, dans le cas où des Cadeaux n'auraient pas été remportés, auraient été refusés, non délivrés ou non réclamés au cours de l'une quelconque des Périodes de Promotion, ou si un Gagnant provisoire ou un Gagnant provisoire final (collectivement, les « Gagnant(s) provisoire(s) ») est disqualifié pour tout manquement aux présentes Conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer ces Cadeaux au(x) participant(s) suivant(s) le(s) plus rapide(s) n'ayant pas encore remporté de lot et ayant réussi le défi au cours de la Période promotionnelle principale ou de la Période promotionnelle étendue, selon la période durant laquelle le Cadeau avait été initialement attribué. Cette procédure dépendant entièrement des cadeaux remportés au cours de l'Offre promotionnelle, le nombre de Cadeaux attribués par ce biais ne peut être anticipé. Les éventuels Gagnants par ce biais seront informés par e-mail dans un délai de 45 jours ouvrables à compter de la fin de la Période promotionnelle étendue.

20. **Confirmation et livraison des Cadeaux :** Il pourra être demandé aux Gagnants provisoires de présenter des preuves d'identité et d'éligibilité. Après avoir fourni la preuve de son identité et de son éligibilité, le Gagnant provisoire recevra un e-mail confirmant sa victoire ainsi que d'autres informations sur le Cadeau. Veuillez compter jusqu'à 10 jours pour recevoir la notification de l'Organisation de l'attribution du Cadeau à l'adresse électronique communiquée lors de la création du compte Kellogg's.
21. Dans le cas peu probable où l'e-mail confirmant qu'ils ont gagné n'arriverait pas dans les 10 jours suivant la confirmation de la récompense, les Gagnants auront 28 jours supplémentaires pour informer l'Organisateur en se rendant sur la page Nous contacter du site Pringles.com. À défaut, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas réattribuer le Cadeau ou d'en limiter la valeur, à sa seule discrétion.
22. **Modération :** L'Organisateur refusera les participations sur la base de la clause 16 qui, selon son avis raisonnable :
- seraient, de par leur contenu, de nature injurieuse ou pourraient nuire au nom, à la réputation ou à l'image de marque de l'Organisateur ;
 - contiendraient de fausses déclarations, des propos à caractère diffamatoire ou insultant, notamment, mais sans s'y limiter, à l'égard de l'Organisateur (et de ses partenaires) ; ou enfin qui seraient de nature à promouvoir toute idéologie politique.
23. **Belgique uniquement :** POLITIQUE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVEE :
Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'organisation de l'offre promotionnelle et à l'attribution des lots aux gagnants. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et au Règlement 2016/679 (depuis le 25 mai 2018) et sous réserve des conditions prévues par ladite réglementation pour l'exercice de ces droits, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations le concernant.
Il pourra exercer ses droits, ou s'opposer au traitement de ses données personnelles par e-mail.
24. **Dépôt et consultation des présentes Conditions générales pour les personnes résidant en Belgique :** Les présentes Conditions générales ont été déposées auprès de Enactus Gerechtsdeurwaarders Oost-Vlaanderen, Margaretha Van Parmastraat 15, 9700 Oldenaarde. Tous les participants peuvent consulter l'intégralité de ces conditions générales sur le site Pringles.com.
25. Il relève de la responsabilité du Gagnant de fournir ses informations personnelles correctes via son compte Kellogg's afin de recevoir le Cadeau. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du Cadeau si le Gagnant a fourni des coordonnées erronées. L'adresse postale d'un Gagnant ne peut être modifiée après sa participation.
26. Les Gagnants n'auront aucuns frais à prendre en charge pour demander leur Cadeau ou un avantage équivalent. Le consommateur peut avoir à prendre en charge certains frais pour participer à l'Offre. Les Gagnants n'encourront aucuns frais lors des démarches effectuées par l'Organisateur en vue de la remise de leur Cadeau, mais pourront en revanche en engager lors de l'utilisation de celui-ci.

27. L'Organisateur peut demander aux Gagnants de prendre part à des communications publicitaires liées à l'Offre promotionnelle qui pourront inclure le nom du Gagnant, sa voix, sa ville ou région de résidence, des photos, vidéos ou films, et/ou autres types de visuels à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans les médias et supports de tout type à ce jour ou ultérieurement, sans compensation supplémentaire (financière ou autre). La participation est laissée à la discrétion du Gagnant et son accord ne constitue pas une condition d'acceptation du Cadeau.
28. L'Organisateur informera les participants de tout changement par le biais de ce site web.
29. **Généralités** : Aucune demande faite à l'Organisateur, électroniquement ou par courrier, ne sera prise en considération.
30. Pour toute question concernant cette Offre promotionnelle, merci de contacter notre Service Conseil Consommateurs :
- Belgique – Flamand** : <https://www.pringles.com/be/nl/contact-us.html>
 - Belgique – Français** : <https://www.pringles.com/be/fr/contact-us.html>
 - Pays-Bas** : <https://www.pringles.com/nl/contact-us.html>
 - Luxembourg** : <https://www.pringles.com/be/fr/contact-us.html>
31. L'Organisateur entend gérer des offres promotionnelles équitables et sûres, et prévenir les abus et les tricheries. Si vous participez d'une manière ne se conformant pas aux présentes Conditions générales, vos participations (et celles des pseudonymes qui vous sont associés) seront disqualifiées, et toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées et récupérables, et l'Organisateur se réserve le droit de vous interdire de participer à de futures Offres promotionnelles pendant une période d'au moins six mois. Pour cette raison, l'Organisateur se réserve à tout moment le droit de :
- Vérifier l'éligibilité des participants et/ou Gagnants provisoires en demandant les informations que nous considérons raisonnablement nécessaires à cette fin. La participation ou le Cadeau peuvent être retenus à moins que et jusqu'à ce que la conclusion de la vérification ait été satisfaisante.
 - Disqualifier les participations qui n'ont pas été effectuées directement par la personne qui participe à l'offre promotionnelle.
 - Disqualifier les participations qui ont eu recours à des services d'e-mail anonymes comme GuerillaMail, Dispostable ou Mailinator entre autres.
 - Disqualifier les participations groupées effectuées par des personnes, des établissements commerciaux, des groupes de consommateurs ou des tiers au moyen de macros ou d'autres moyens automatisés.
 - Disqualifier les participations qui excèdent le nombre maximum autorisé, ou qui ont recours à des techniques comme le « script », la « force brute », les cartes SIM multiples

pour des participations par SMS, qui masquent l'identité via la manipulation des adresses IP, ou en utilisant des pseudonymes ou des identités autres que la sienne ou tout autre moyen.

- f. Disqualifier les participations qui, d'une quelconque autre manière, ne respectent pas l'ensemble des présentes Conditions générales.
- g. Disqualifier les participations qui sont terminées avant le temps minimum requis par l'Organisateur.

32. Les participants doivent fournir leurs informations personnelles sous leur nom d'état civil. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier les participants qui utiliseraient plusieurs noms ou plusieurs adresses e-mail et peuvent exiger qu'ils renvoient les éventuels Cadeaux gagnés.
33. À la demande des autorités des Pays-Bas, le nom de famille et la localité des Gagnants seront disponibles en contactant l'adresse suivante www.pringles.com/nl/contact-us.html et en demandant une liste des Gagnants du jeu Pringles Summer. Elle sera disponible pendant une période de 6 mois à compter de la fin de la période de l'offre promotionnelle étendue. Sans préjudice, l'Organisateur fournira les coordonnées complètes des Gagnants aux autorités des Pays-Bas sur demande raisonnable. L'Organisateur fournira les informations sur les Gagnants à tout organisme de réglementation sur demande raisonnable, afin de se conformer à toutes les règles et lois actuellement en vigueur.
34. Les Cadeaux ne sont ni transférables ni échangeables, et ne peuvent être échangés contre une valeur monétaire ou contre toute autre forme de compensation. Si pour toute raison, les Cadeaux indiqués ne sont plus disponibles, l'Organisateur se réserve le droit à sa seule discrétion de les remplacer par un autre Cadeau de valeur égale ou supérieure.
35. Il relève de la responsabilité du Gagnant de s'acquitter des éventuelles taxes applicables pour obtenir son Cadeau.
36. Si l'Offre promotionnelle ne peut être tenue dans les conditions prévues en raison de, mais sans s'y limiter, falsification, intervention non autorisée, fraude, malhonnêteté, défaillance technique, ou toute autre cause échappant au contrôle de l'Organisateur qui viendrait corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de cette Offre promotionnelle, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute personne qui interférerait avec le processus de participation ou ne respecterait pas les présentes Conditions générales, ou d'invalider les participations concernées et/ou d'annuler, de modifier ou de suspendre l'Offre promotionnelle.
37. Aucune responsabilité ne sera prise pour les participations perdues, tardives, corrompues, endommagées, mal adressées ou incomplètes, ou qui ne peuvent être exécutées pour toute raison technique, de livraison, ou autre. La preuve d'envoi ne pourra être acceptée comme preuve de réception.

38. L'Organisateur, l'agence responsable de l'attribution des Cadeaux et ses agences et entreprises associées ne seront pas tenus responsables des pertes (y compris, mais sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou consécutives ou les pertes de bénéfices), des dépenses ou des dommages subis (qu'ils résultent ou non de la négligence d'une personne) dans le cadre de cette Offre promotionnelle ou de l'acceptation ou de l'utilisation d'un Cadeau, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue en vertu de la loi. Rien n'exclura la responsabilité de l'Organisateur en cas de décès ou de blessure résultant de sa négligence.
39. L'Organisateur ne sera pas tenu responsable de tout retard ou manquement à ses obligations pour des raisons échappant à son contrôle raisonnable comme, mais sans s'y limiter, des cas de force majeure, une épidémie ou une pandémie mondiale ou régionale, des conditions météorologiques défavorables, un incendie, une grève, une guerre, une activité terroriste, des hostilités, des troubles politiques, des émeutes, des troubles civils, la peste ou d'autres catastrophes naturelles.
40. Nous nous engageons à protéger votre vie privée. Kellogg Europe Trading Limited (Kellogg) traitera uniquement vos informations aux fins suivantes : (1) Pour gérer cette Offre promotionnelle conformément aux conditions générales, et (2) pour vous contacter au sujet d'offres futures et à des fins de marketing. Nous ne vendrons jamais vos données à des tiers, mais il est possible que nous combinions vos données à celles d'autres sources pour créer des profils anonymisés/pseudonymisés à des fins de publicité ciblée. Vos données seront traitées et conservées sur des serveurs situés aux États-Unis. Kellogg veille à ce que tous les responsables de traitement auxquels nous avons fait appel soient tenus de respecter les règles de protection des données conformément aux Clauses Contractuelles Types de la Commission européenne. Nous conserverons vos données tant que votre accord restera valable et que vous souhaitez recevoir des communications marketing. Vous avez le droit d'accéder à vos données, de les supprimer et de retirer votre consentement. Vous pouvez aussi contacter une autorité de contrôle de protection des données. Pour toute question supplémentaire concernant le traitement de vos données, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse DataPrivacyOfficer@kellogg.com. Toute information recueillie à propos des participants à cette Offre promotionnelle sera traitée de façon confidentielle, conformément à la Politique de confidentialité de l'Organisateur, que vous pouvez consulter en cliquant sur https://www.kelloggs.ie/en_IE/privacy-note.html et en sélectionnant la langue de votre choix dans la liste déroulante à droite.
41. Toutes les données personnelles soumises par un Gagnant à l'agence chargée de l'attribution des cadeaux seront traitées conformément à sa politique de confidentialité disponible à l'adresse suivante : www.uponcloudnine.co.uk/privacy.html.
42. Si la loi ou des codes d'auto-réglementation régissant le déroulement de l'Offre promotionnelle l'exigent, l'Organisateur peut être dans l'obligation de partager certaines données personnelles des Gagnants avec les autorités, dans la limite exigée par la loi uniquement. Ces informations peuvent inclure le prénom, nom de famille, région de résidence des Gagnants ou toute autre donnée personnelle que l'Organisateur est tenu de partager.

43. Si certaines dispositions des présentes Conditions générales sont jugées légalement invalides, illégales ou inapplicables, les autres dispositions ne seront pas affectées et resteront applicables et pleinement en vigueur.
44. En participant, vous acceptez de vous conformer aux présentes Conditions générales.
45. En cas de contradiction entre les présentes Conditions générales et celles figurant sur les supports promotionnels, les présentes Conditions générales prévaudront.
46. Les présentes Conditions générales sont régies par les lois du pays concerné pour chaque participant et leur interprétation et application seront soumises à la compétence exclusive des tribunaux du pays concerné dans lequel ils résident.

ORGANISATEUR : Kellogg Europe Trading Limited, 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin (numéro d'immatriculation : 0387390). NE PAS ENVOYER DE PARTICIPATION À CETTE ADRESSE.